

STRUCTURATION DES COLLABORATIONS TRANSFRONTALIÈRES : BOURSES DE MOBILITÉ COURTE

L'I-SITE ULNE propose de soutenir les enseignants-chercheurs, chercheurs, enseignants et personnels administratifs de ses établissements membres ou partenaires nationaux pour réaliser une mobilité courte (maximum 15 jours consécutifs ou non) dans des universités de la région transfrontalière dans le cadre d'un projet de recherche, de formation, etc. dans la période de juillet 2019 à mars 2020. **Les doctorants ne peuvent pas déposer de projet mais peuvent participer à un projet porté par quelqu'un d'autre.** Les candidatures sont à soumettre avant le 13 juin 2019 (10h, GMT +1) via l'adresse mail suivante : international@isite-ulne.fr

Contexte

Labellisé I-SITE en février 2017, le projet d'Université Lille Nord-Europe (ULNE) fédère 14 membres fondateurs avec pour objectif de transformer le paysage de la recherche et de la formation en Région Hauts-de-France, tout en renforçant et en diffusant son excellence. Son but consiste en la création d'une grande université internationale, classée parmi les 50 premières en Europe avant 10 ans. Pour atteindre ses objectifs, l'I-SITE ULNE finance des actions structurantes dans les domaines de la recherche, de la formation, de l'innovation pédagogique, de la valorisation et de l'internationalisation.

La stratégie internationale de l'I-SITE ULNE prévoit le renforcement des collaborations de ses membres avec des universités de renommée internationale située en région transfrontalière. Le but est de structurer ces relations et de créer avec certaines de ces universités un **campus euro-régional transfrontalier**. L'I-SITE ULNE envisage donc, entre autres, de financer des mobilités sortantes afin de développer des projets conjoints de recherche, de formation, ainsi que la mise en place de double diplômés et/ou de cotutelles de thèse.

Pour cela, un Fonds, cofinancé par le Conseil Régional Hauts-de-France, a été créé.

Partenaires cibles

Les financements de l'I-SITE ULNE seront alloués pour toutes mobilités sortantes vers les universités cibles suivantes :

- **en Belgique** : KU Leuven et Université Catholique de Louvain ;
- **au Royaume-Uni** : Université du Kent ;
- **aux Pays-Bas** : Université de Wageningen et Université Radboud de Nimègue ;
- **en Allemagne** : Université RWTH d'Aix-la-Chapelle, Université rhénane Frédéric-Guillaume de Bonn, Université de Münster et Université de Cologne.

Pour les collaborations avec l'Université de Gand, un autre call est disponible sur : <http://www.isite-ulne.fr/index.php/fr/app/appel-conjoint-visant-a-renforcer-la-collaboration-entre-gand-et-la-region-de-lille-hauts-de-france-mobilite-courte/>

Ce choix de partenaires s'appuie sur leurs relations historiques avec les membres de l'I-SITE ULNE et/ou sur leur positionnement dans le classement de Shanghai (ARWU).

Objectifs spécifiques

Grâce à ce dispositif, l'I-SITE ULNE a pour but :

- 1- **d'encourager les mobilités** de ses membres en vue d'**identifier les complémentarités et de développer des actions structurantes** avec les partenaires.

STRUCTURATION DES COLLABORATIONS TRANSFRONTALIÈRES : BOURSES DE MOBILITÉ COURTE

- 2- de soutenir les mobilités qui prévoient la **mise en place de projets spécifiques** liés à la recherche et/ou à la formation en vue de **structurer les collaborations d'excellence**.

Critères d'éligibilité

- Cet appel s'adresse aux chercheurs, enseignants, enseignant-chercheurs ou personnels d'une des institutions membres du consortium¹ ou partenaires extérieurs nationaux² de l'I-SITE ULNE ;
- Les candidats doivent effectuer une mobilité courte dont la durée n'excède pas quinze jours, consécutifs ou non, entre juillet 2019 et mars 2020 ;
- Les candidats doivent effectuer une mobilité courte dans une ou plusieurs universités étrangères identifiées comme partenaires cibles ;
- Les principaux bénéficiaires peuvent solliciter des fonds pour inclure des étudiants à leur mobilité (Licence, Master et/ou doctorat) à la condition que leur participation contribue à la structuration des collaborations avec les universités partenaires cibles.
- Le projet de mobilité doit au moins correspondre à un des objectifs suivants :
 - en vue de mener un projet de formation (par exemple la mise en place d'un double diplôme, de parcours internationaux, de séminaires conjoints, etc., en particulier dans le cadre de l'offre de formations 2020-2024) ;
 - en vue de mener un projet de recherche (par exemple la mise en place de cotutelles de thèse, de laboratoires associés internationaux) ;
 - en vue de créer un réseau thématique ;
 - en vue de monter un projet pour un financement européen ;
 - en vue de faire un échange de bonnes pratiques ;
 - en vue d'organiser un événement en région Hauts-de-France.

Remarque : Dans le cas de la formation ou de la recherche le financement s'applique à de nouveaux projets ou à ceux déjà existants.

Montant des bourses de mobilités

Les bourses de mobilité courte transfrontalière couvrent les frais liés à la mobilité (transport international, logement, et repas) et à certains frais de fonctionnement du projet lors de la mobilité. Le financement d'équipement ou de consommables n'est pas éligible tout comme les frais liés à des publications et/ou traduction-interprétariat. La bourse de mobilité transfrontalière ne couvre pas l'assurance voyage qui reste à la charge des personnes en mobilité.

Chaque projet de mobilité est éligible à un montant maximum de 3 000 euros.

À la fin de la mobilité, il sera demandé un rapport sur le projet de mobilité. Celui-ci devra être retourné au plus tard 10 jours à l'issue de la mobilité. En cas de non remise du document, le lauréat ne sera plus éligible à de futurs financements de l'I-SITE ULNE.

Critères et processus de sélection

¹ Université de Lille, Centrale Lille, ENSAIT, ENSCL, IMT Lille-Douai, Sciences Po Lille, ESJ, ENSAPL, Arts et Métiers - Campus de Lille, CNRS, Inserm, Inria, CHU de Lille et Institut Pasteur de Lille.

² Centre Oscar Lambret, Université d'Artois, Université du Littoral Côte d'Opale, Université Polytechnique Hauts-de-France, la FUPL, SKEMA Business School, IFSTTAR, ONERA, IFREMER et INERIS.

STRUCTURATION DES COLLABORATIONS TRANSFRONTALIÈRES : BOURSES DE MOBILITÉ COURTE

Un comité représentatif des membres de l'I-SITE examinera et sélectionnera les candidatures en veillant à la cohérence du projet en vue de la structuration des collaborations entre les membres de l'I-SITE et ses partenaires transfrontaliers. Seront privilégiés les projets qui prévoient après la mobilité des interactions pérennes avec le partenaire.

Le formulaire de demande doit être envoyé à l'adresse mail suivante : projects@isite-ulne.fr avant le 13 juin 2019 (10h, GMT +1) et doit être nommé sous la nomenclature suivante : "Boursestransfrontalieres_Jun19_Acronyme du projet".

Tout dossier envoyé après la date limite de dépôt ne pourra être transmis au comité de sélection. Il en sera de même pour un dossier incomplet. Aucune communication ne sera faite par nos services après la date limite de dépôt et avant l'annonce officielle des résultats.

Calendrier

Date limite du dépôt : 13/06/2019 (10h, GMT +1)

Annonce des résultats : Fin juin

Contacts

Stéphane THYS, Responsable Coopération internationale : stephane.thys@isite-ulne.fr

Alexis BOULET, Chargé de mission Recherche et international : alexis.boulet@isite-ulne.fr